



# DIPLÔME FEDERAL RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL





## ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

La composition du jury plénier est arrêtée par le Président de la Ligue Régionale sur proposition du Directeur Technique Régional de la FFF ou son représentant, en qualité de Président du jury.

La composition du Jury plénier du **Diplôme Fédéral – Responsable Ecole de Football** dont le jury d'entrée se tiendra le **25 novembre 2024** et le jury final le **15 avril 2025** est fixée comme suit :

STATUT	QUALITE	NOM PRENOM
Le Directeur Technique Régional ou son représentant	PRESIDENT	Nicolas DUBOIS
Premier cadre technique de la Ligue ou son représentant	MEMBRE	Nalia DOUNGOUMA FOKY ou Ludivine REGNIER
Second cadre technique de la Ligue ou son représentant	MEMBRE	Claire CHAMBON ou Stéphane RICHARD
Membre élu d'une commission de la Ligue ou son représentant	MEMBRE	Vincent CASERTA ou Rosette GERMANO
Le responsable pédagogique de la formation ou son représentant	MEMBRE	Benjamin VIALE ou Jean-François VERGER

Le président du jury est le garant de la conformité et du bon déroulement des épreuves certificatives. Aucune réunion du jury ne peut valablement se tenir sans sa présence ou celle de son suppléant direct.

Le Président de la FFF ou son représentant, M. Eric BORGHINI en qualité de Président de la Ligue Méditerranéenne de Football	Signature et cachet de l'organisme de formation  
---	--

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65

[secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région